

**NOTE A DESTINATION DES CANDIDATS INSCRITS AU CONCOURS DE
RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES BAC + 5 (PUBLIC ET
PRIVÉ), 3^{ème} CONCOURS, SECOND CONCOURS INTERNE PUBLIC**

SESSION 2026

Arrêté du 25 janvier 2021 publié au JO du 29/01/2021 fixant les modalités d'organisation des concours du CRPE.

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves écrites auront lieu les lundi 30 et mardi 31 mars 2026

30 mars 2026 : Épreuve écrite disciplinaire de français (14h00 – 17h00)

31 mars 2026 : Épreuve disciplinaire de mathématiques (09h00 – 12h00)

31 mars 2026 : Épreuve d'application (15h00 – 18h00)

Les candidats inscrits sur le site de Rouen composeront au Kindarena, les candidats inscrits sur le site de Caen composeront au centre des Congrès et au Campus 1.

Les résultats d'admissibilité seront publiés le mercredi 6 mai 2026 à partir de 16h00 et seront consultables à l'adresse suivante :

<https://resultats.examens-concours.gouv.fr/>

Résultats d'admissibilité :

Les candidats pourront consulter et imprimer le relevé de notes obtenues à chaque épreuve depuis leur espace cyclades.

- Dès la proclamation des résultats de l'admissibilité, lorsqu'ils n'ont pas été déclarés admissibles ;
- Dès la proclamation des résultats d'admission, qu'ils soient admis ou non admis ;

Les candidats peuvent obtenir leurs copies des épreuves écrites. La demande sera à transmettre à l'adresse suivante : dec-concours3-rouen@ac-normandie.fr

La demande devra préciser le numéro d'inscription et le nom de naissance du candidat.

L'envoi des copies sera effectué par messagerie électronique après la proclamation des résultats d'admission (JUILLET 2026)

Il ne sera plus communiqué de copies après le début de la session suivante (JANVIER 2027).

Les candidats admissibles auront la possibilité à compter du lendemain du jury d'admissibilité (6 mai 2026 – 16h00) et pendant 8 jours ouvrés de modifier leurs vœux d'affectation via leur espace cyclades (date de fermeture : 18 mai 2026 – 18h).

Nous vous informons qu'en raison d'un calendrier particulièrement contraint cette session, les convocations seront adressées aux candidats 5-6 jours avant la tenue des épreuves. Nous vous invitons à rester attentifs à vos courriels et à votre espace candidat (cyclades)

II - ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à l'INSPE de MONT SAINT AIGNAN (2 rue du Tronquet) pour tous les candidats admissibles de l'académie :

Epreuve n° 1 : Épreuve de leçon : durée 3 heures (2 heures de préparation – 1 heure d'entretien)

Cette épreuve se déroulera du lundi 18 mai au vendredi 22 mai 2026.

Epreuve n° 2 : Epreuve orale d'entretien : durée 1h35 (30 minutes de préparation – 1h05 d'entretien)

Cette épreuve se déroulera du lundi 1er juin au vendredi 05 juin 2026

Les domaines d'activités sont les suivants :

- **Activités athlétiques** : agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets/ Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.
- **Natation, activités de roule et de glisse** : adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés / adapter ses déplacements à des environnements variés.
- **Danse, activités gymniques** : Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique / S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.
- **Jeux et sports collectifs** : Collaborer, coopérer, s'opposer / Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Concernant cette épreuve, chaque candidat admissible déposera **OBLIGATOIREMENT** la fiche de candidature dans son espace CYCLADES à la rubrique « mes justificatifs » à compter du mercredi 6 mai 2026 à partir de 16h00 jusqu'au lundi 18 mai 2026 (18h00).

Le modèle de la fiche candidature à utiliser **IMPÉRATIVEMENT** est disponible dans le compte du candidat sur Cyclades à la rubrique « Les formulaires ».

La fiche individuelle de renseignements devra être déposée sur cyclades au plus tard le 18/05/2026 et remise en 3 exemplaires aux membres du jury le jour de l'épreuve.

L'absence de cette fiche ou sa transmission hors délai entraînera l'élimination du candidat (art 8 de l'arrêté du 05/09/2025).

Épreuve n° 3 : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère : durée 1 heure (30 minutes de préparation – 30 minutes d'entretien). **Cette épreuve se déroulera du mardi 26 mai au jeudi 28 mai 2026**

L'utilisation du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisée.

Les résultats d'admission seront publiés le **mercredi 10 juin 2026 à partir de 16h00**. Ils seront communiqués sur internet à l'adresse suivante :

<https://resultats.examens-concours.gouv.fr/>

Ann-Katrin FAURE

La Cheffe du pôle des concours de
l'Académie de Normandie.